

BRIGADE ALSACE-LORRAINE

A M I C A L E

N° 120



I.66

N E I G E

Beaucoup de neige sur nos VOSGES. Cet enneigement était tout pareil en 1944 lorsque la première Armée s'y frayait le chemin de la Libération de l'Alsace. Gérardmer venait d'être allumée par les hordes nazies battant en retraite vers le Rhin. On voyait les rougeurs de l'incendie par-delà les monts depuis des dizaines et des dizaines de kilomètres. Tu t'en souviens, mon vieux camarade réfugié et caché du service obligatoire par cette vieille promenant ostensiblement son deuil en tirant son âne à travers les rues de la ville.

Beaucoup de neige sur nos Vosges, lorsque nous nous battions sur ses hauts, où les lacs glaciaires étaient gelés profondément. Nous avions affaire à des ennemis équipés comme ceux qui se perdaient en Sibérie, de blanc vêtus, de grosses chaussures fourrées munis. Et nous, tu t'en souviens aussi, mon pauvre copain, nous pataugions dans nos souliers fantaisie et grelotions sous notre treillis déchiqueté par les ronces métalliques et les éclats de ces satanés mortiers à tir courbe, qui nous atteignaient dans nos tanières et parfois même sous nos chars amis.

Beaucoup de neige sur nos Vosges. Toute blanche. C'est cette blancheur que par notre sang versé abandonnement nous avons essayé de regagner, afin que le drapeau redevienne intact dans ses trois couleurs, qui avaient été malmenées d'incompréhensible façon par de trop nombreux de nos soldats quelques cinq ou quatre ans plus tôt. Tu te souviens, chère vieille chose, de la honte qui montait à notre front lorsqu'on parlait devant nous de la drôle de guerre et de notre défaite.

Beaucoup de neige sur nos Vosges. Les temps sont revenus où nous sommes lavés de tout soupçon et où les survivants claudicants et taisant leurs souffrances ont le droit de tenir la tête haute et le regard fixé devant eux en une attitude aussi majestueuse que noble. A nos fils, nous pouvons dire avoir fait tout notre devoir et même l'impossible. Ils diront plus tard : "Te souviens-tu de l'héroïsme de nos parents ? Soyons en fiers et méritons de leur être redevables de la vie et de la liberté."

Beaucoup de neige sur nos Vosges. Elle n'effacera pourtant pas les crimes contre l'humanité que certains ont commis consciemment. Elle n'étouffera pas la révolte de ceux qui ont vu pendre, fusiller, affamer, torturer et passer au four crématoire les détenus moins respectés que des bêtes immondes. Souviens-t'en quand même tombe cette neige de l'oubli et du pardon, silencieuse, telle un linceul. Ce silence, fait de pardon, honore nos morts et glorifie leur sacrifice qu'en aucun cas tu saurais oublier.

Paul MEYER

=====

D I S T I N C T I O N

-----  
Nous avons le plaisir de féliciter notre camarade

F R A N Z Charles

(7, Chemin du Calquet - 31 - TOULOUSE) qui vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'Honneur (décret du 1.3.66).

=====

INFORMATIONS

-----  
L'organisation du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre répond à la diversité de ses attributions juridiques, administratives, financières, sociales.

I. Administration Centrale

Elle comprend, outre le Cabinet du Ministre, le service de l'Inspection générale, la Commission Consultative Médicale et l'Institution Nationale des Invalides, trois grandes directions :

1. La direction de l'Administration générale.

Chargée d'administrer le personnel, le matériel (services centraux et 23 directions interdépartementales) et les crédits (4,7 milliards de francs nouveaux) du Ministère. En fait également partie le bureau des emplois réservés. Les services sociaux, le service des transports du Ministère lui sont en outre rattachés.

2. La direction des Pensions

Chargée d'élaborer les textes relatifs aux pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, ainsi qu'aux allocations et indemnités qui leur sont rattachées et d'en assurer l'application :

- Constatation médicale des infirmités;
- Liquidation médicale des infirmités ;
- Liquidation des pensions : invalides de guerre (780.000 pensionnés) et hors guerre (151.000 pensionnés), renouvellements et aggravations ;
- Victimes civiles (66.000 pensionnés), veuves, orphelins et ascendants (830.000 pensionnés);
- Liquidation de la Retraite du Combattant (environ 1.500.000 retraités ;
- Contentieux des pensions.

3. La direction des Statuts

Chargée d'une manière générale :

A. - Des Statuts :

Elaboration et application des textes relatifs aux droits de certaines catégories de combattants et victimes de guerre :

- Déportés et Internés résistants;
- Déportés et Internés politiques;
- Indemnisation de certaines victimes ;
- Contentieux des statuts.

.../

B. - de l'Etat civil et des sépultures :

- Etablissement des actes de décès ;
- Attribution de la mention "Mort pour la France" ;
- Recherche des disparus ;
- Création, aménagement et entretien des cimetières nationaux; carrés militaires municipaux ;
- Voyages gratuits des familles se rendant sur les tombes de leurs morts ;
- Restitution, sur demande des familles, des corps inhumés en France et à l'étranger ;
- Successions militaires.

C. - Des services médicaux :

- Soins gratuits : hospitalisation gratuite, soins à domicile comportant gratuité des prestations médicales et pharmaceutiques;
- Appareillage : étude, mise au point et fourniture gratuite des appareils de prothèse et d'orthopédie.

2. Les Services extérieurs

Dans l'ensemble du pays, l'action administrative du Ministère est assurée par 20 directions interdépartementales, par des centres de réforme, centres d'expertises médicales villes.

Le contentieux des pensions est confiée à des juridictions administratives spéciales, les Tribunaux et Cours régionales des pensions.

3. l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre

Etablissement public doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière il a pour objet "de veiller en toute circonstance sur les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants " (6.000.000).

Ses attributions sont d'ordre administratif et d'ordre social.

1. Attributions administratives

- Délivrance de la Carte du Combattant ;
- Délivrance des titres correspondant à certaines catégories particulières d'anciens combattants, victimes de guerre ou ayant cause : combattants volontaires de la Résistance, réfractaires ; personnes contraintes au travail en pays ennemi ;
- Cartes d'invalidité, de priorité, d'accompagnement.

2. Action sociale

- reclassement professionnel des victimes de guerre et promotion sociale (10 centres spécialisés) ;
- Entretien et éducation des pupilles de la Nation (subventions d'entretien, d'études ou d'apprentissage, bourses, protection médicale) ;
- hébergement des ressortissants âgés (25 foyers) ;

.../:

- 4 maisons d'enfants ;
- Aide sociale complémentaire : prêts, secours.

Sur l'ensemble du territoire, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre dispose de Services Départementaux.

Renseignements pratiques

- Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre : 37, Rue de Bellechasse, Paris (7°) Tél. : INV.58-10.
- Annexe : 139, Rue de Bercy - PARIS (12°) Tél. DORian 28-10.
- Institution Nationale des Invalides : Hôtel des Invalides. Tél. : INV. 61-01
- Commission Consultative Médicale, 139, Rue de Bercy - Paris (12°) - Tél. DOR.28-10
- Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre : Hôtel des Invalides. Tél. INV. 93-10.

LE CABINET DU MINISTRE DES A.C.

-----  
Le décret du 8 janvier 1966, publié au "Journal Officiel" du 9 janvier, a nommé Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, Monsieur Alexandre SANGUINETTI.

Par arrêté du 17 janvier 1966, publié au "Journal Officiel" du 18 janvier, Monsieur SANGUINETTI a constitué son Cabinet de la façon suivante :

- Directeur de Cabinet : Monsieur Claude PIERNET, maître des requêtes au Conseil d'Etat ;
- Conseillers techniques : Monsieur François MORETTE-BOURNY, Inspecteur des Finances ; Monsieur Jean BERGERAS, magistrat à l'administration centrale du Ministère de la justice.
- Chef de Cabinet : Monsieur Noël HIVERNAUD.
- Chargés de mission :
  - Monsieur Guy VALENCE, administrateur en chef des affaires d'Outre-Mer ;
  - Monsieur André LEGENDRE, directeur interdépartemental au Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ;
  - Monsieur TOUSSAINT GRAZIANI, sous-Préfet,
- Chef du Secrétariat particulier : Mme Gabrielle PILLIET.

=====  
A D R E S S E S

- M. DONDELINGER Jacques - 10, Rue de Provence - 68-HORBOURG
- M. KOPFF Auguste - 39, Rue Victor-Hugo - 57-METZ-QUEULEU
- M. DENTZIER René - 5, Route de Dannemarie - 68-GOUMERSDORF
- M. BARBIER Pierre - FREMERY - 57-DELMÉ

=====

CEUX QUI SECOUENT LEURS PUCES

Rendons à César .... Le texte paru au dernier Bulletin sous le titre : "Les trois Evêchés" nous a été communiqué par le Président DEDOYARD, qui trouvera ici l'expression de notre reconnaissance.

=====

B U L L E T I N

-----Nous remercions les camarades qui ont bien voulu payer leur quote-part aux frais du Bulletin depuis le dernier numéro paru.

Abonnements reçus pour 1965 : HENTZY Oscar - HAUTER Jean-Paul  
FREEZ René - GENTZBOURGER Pierre

Abonnements reçus pour 1966 : HENTZY Oscar - HAUTER Jean-Paul -  
NEFF Léon - PORTELENELLE Victor -  
Gérard du CHATELLE RESIE - BERAÏN  
Marcel - MAROTEL Henry - FRIEZ René  
BOTTENER Paul - GENTZBOURGER Pierre  
PELTRE Raymond.

Abonnements reçus pour 1967 : NEFF Léon - PORTELENELLE Victor -  
BERAÏN Marcel - GENTZBOURGER Pierre

Changement d'adresse reçus : NEFF Léon

Nouvel Abonné : COLLINET Emile

La contribution aux frais du bulletin de Fr. 3.- (ajouter 0,50 Fr. pour tout changement d'adresse) est à envoyer au CCP LYON 1388.14 ouvert au nom de Monsieur Paul MEYER - 68 - GUEBWILLER.

=====

RECHERCHE

-----  
Les camarades connaissant la nouvelle adresse des camarades ci-dessous sont priés de bien vouloir nous la communiquer :

- LEBRETON Robert - 48, Rue E.Dolet - 93-AULNAY-sous-BOIS
- PORCHER Jean - 23, Rue des Sablons - 75 - PARIS (16°)
- GENTZBOURGER Marcel - 17, Rue Reinbold -67-STRASBOURG-MEINAU
- BIJON Claude - 11, Route de Croissy - 78-LE VESINET

=====



ATTENTION

C. C.  
=====

A LIRE



-----  
ASSEMBLEE GENERALE 1966  
-----

Elle aura lieu à DIEUZE (Moselle) le DIMANCHE 22 MAI  
(et non le 15, comme annoncé). Les détails d'organisation vous parviendront en temps utile. Réservez-vous cependant dès à présent cette date.!

=====

" p "

REUNION DU 13 FEVRIER 1966

Présents : BROMBERGER - BURGER - COMBALDIEU - DEDOYARD - DREYFUS - Dr. JACOB -  
LE BRETON - PAQUIN - ZEZZOS

Excusés : PORCHER

Absents : GAUBERT - GENTZBOURGER - HENAFF - JEANGUILLAUME - LEMBLE - SCHNEIDER -  
WINTER

La séance s'ouvre à 10 heures sous la présidence de DEDOYARD. Comme prévu sur la convocation l'élection d'un nouveau Président est officiellement à l'ordre du jour de la réunion.

DEDOYARD expose pour quelles raisons personnelles il souhaite remettre son siège à la disposition de la Section; ses occupations professionnelles ne lui permettant pas d'assumer plus avant des fonctions qu'il occupe depuis plusieurs années.

Un tour de scrutin, à bulletins secrets, a lieu séance tenante mais ne donne aucun résultat pratique. La majorité absolue n'est pas atteinte et les suffrages exprimés se portent principalement sur le nom d'un non-candidat.

Dans ces conditions, DEDOYARD accepte de conserver provisoirement la Présidence, la question devant être à nouveau soulevée lors de la réunion d'Automne. Toutefois, afin de l'aider dans sa tâche, la fonction de " Secrétaire de la Section de PARIS " (qui existait autrefois, mais dont le poste avait cessé d'être occupé depuis plusieurs années) a été confiée à LE BRETON, qui a bien voulu l'accepter.

Sa première intervention administrative sera de convoquer les camarades ( présents comme absents) au DINER ANNUEL, dont la nécessité a été reconnue, cette année encore et la date choisie : celle du Samedi 12 Mars 1966 à 20 heures, au Restaurant " Le Grand RICHELIEU " 99, Rue de Richelieu à PARIS 2° M° : Richelieu-Drouot. Les dames seront les bienvenues de même que les camarades de passage en provenance de toute la France.

=====

Section du Midi

Il faut encourager les renovateurs de cette Section anciennement " S O " ( Sud-Ouest ) en leur écrivant...

Voici toujours l'adresse de Gaston BAUER  
" Le Verger "  
Route de Lamouly  
64 - A N G L E T

=====

D I E U Z E

Notes complémentaires et motifs pour s'y rendre:

A Dieuze est née la maman de notre Président Général Bernard METZ. Son grand-père y a été médecin de 1892 à 1921 et y a joué un rôle éminent en 1914-18.

Il y a cher à parier que le Président PILLOT et même le Maire HUSSON ( ancien de la B.A.L.) ne connaissaient pas ce détail émouvant lorsqu'ils s'entendirent pour convoquer l'Assemblée Générale de l'Amicale à DIEUZE!